

La plus ancienne prière à la Sainte Vierge :

le *Sub tuum praesidium*

UNE des prières à la Sainte Vierge les plus populaires est certainement le *Sub tuum*. Malheureusement, et c'est bien regrettable, ce joyau de la plus antique poésie chrétienne, dans le Bréviaire actuel, n'a plus de place dans l'office canonial et ne se rencontre que comme antienne *ad Magnificat* des Vêpres du Petit Office de la Sainte Vierge. Cependant, outre sa valeur littéraire, cette petite pièce est aussi remarquable par son antiquité que par son contenu dogmatique.

En effet, et ceci est connu depuis longtemps, outre le rite romain, on la trouve aux rites ambrosien, byzantin et copte. A Milan, elle sert d'*Antiphona post Evangelium* pour les Messes de la Vierge¹ ; dans l'office byzantin, elle est le dernier tropaire des Vêpres quadragésimales² et elle occupe une place analogue dans l'office du soir des Coptes³. Or, rien que le fait d'être usitée dans des parties si différentes du monde chrétien donne à notre antienne un âge très vénérable. Pour le rite romain, la période des emprunts textuels au rite grec ne doit pas être abaissée au delà des VI^e et VII^e siècles ; quant à la rencontre du copte et du grec ou du latin, elle n'est plus possible depuis les V^e ou VI^e⁴.

1. *Missale Ambrosianum*, éd. 1831, p. 392 et *Commune Sanctorum* du même Missel, p. 381.

2. Ὁρολόγιον τῶ Μέλγα (édit. rom.), 1876, p. 194 ; 1938, p. 232. Voir aussi P. F. MERCENIER et FR. PARIS, *La prière des Églises de rite byzantin*, I, *L'Office divin, la Liturgie, les Sacrements*, Monastère d'Amay-sur-Meuse (aujourd'hui Chevetogne), p. 33.

3. Au moins des catholiques, car les orthodoxes l'ont remplacée en cet endroit par un autre texte. Cfr L. MARQUIS OF BUTE, *The Coptic Morning Service of the Lord's day*, Londres, 1882, p. 150. On en trouve une traduction néerlandaise dans JACOB MUYSER, *Maria's Heerlijkheid in Egypte. Een Studie der koptische Maria-Literatuur*, I, Louvain-Utrecht, 1935, p. 210.

4. Sur tout ceci, voir A. BAUMSTARK, *Liturgies comparées*, Monastère d'Amay à Chevetogne, 1939, pp. 98-109.

Mais nous sommes à même, à présent, de remonter bien plus haut encore. Au tome III du *Catalogue of the Greek and Latin Papyri in the John Rylands Library Manchester* (1938). M. C. H. ROBERTS publie, sous le n^o 470, un texte grec assez mutilé où il est facile de reconnaître notre antienne. L'éditeur du document voudrait le dater du IV^e siècle, parce que, dit-il, on ne trouve pas d'exemple de prière à la Vierge avant cette date. Mais M. Lobel, basant son affirmation sur les caractères paléographiques du papyrus, le fait remonter au III^e siècle au plus tard. Si l'on peut accepter cette donnée, — et l'autorité du célèbre papyrologiste anglais nous le permet, — il faut conclure que l'argument de M. Roberts est réfuté par le fait. Et du coup, nous nous trouverions devant un texte d'une singulière autorité.

Voici notre antienne en ses différentes versions.

Et tout d'abord les quatre textes liturgiques actuellement en usage ; je donne la version copte en traduction latine.

GREC	MILAN	ROME	ÉGYPTE
Ἰπὸ τὴν σὴν	Sub tuam	Subtuum praesidium	Sub praesidium
εὐσπλαγχνίαν	misericordiam		misericordiam tuarum
κατάφευγομεν, Θεοτόκε·	confugimus, Dei Genitrix ;	confugimus sancta Dei Genitrix ;	confugimus, ô Dei Genitrix ;
τὰς ἡμῶν ἱκεσίας	nostram deprecationem	nostras deprecationes	nostras deprecationes
μὴ παρίδῃς ἐν περιστάσει ἄλλ' ἐκ κινδύνου	ne inducas in tentationem sed de periculo	ne despicias in necessitatibus sed a periculis cunctis	ne despicias in necessitatibus sed a periculis
λύτρωσαι ἡμᾶς,	libera nos,	libera nos semper,	salva nos,
μόνη ἀγνή,	sola casta	Virgo (gloriosa)	ô (tu) quae sola (es)
μόνη εὐλογημένη.	et benedicta.	(et) benedicta ¹ .	benedicta.

1. L'Antiphonaire de Compiègne (IX^e siècle) a le *Sub tuum* parmi les antiennes in *Evangelio (ad Benedictus)* de la fête de l'Assomption, où elle fait partie de toute une série d'antiennes à intercaler entre les différents versets du cantique. P. L., t. LXXVIII, c. 399 D. Les mots entre parenthèses sont absents du texte de cet Antiphonaire. Ils manquent encore dans la liturgie dominicaine actuelle (comme veut bien me le communiquer le R. P. Vosté, O. P.). Il est intéressant de constater que le texte ainsi réduit ne fait que se rapprocher davantage du copte.

Voici maintenant le texte du papyrus. Celui-ci est un petit feuillet ne contenant que notre prière écrite sur dix lignes. Chacune doit comprendre une moyenne de quatorze ou quinze lettres avec minimum de onze et maximum de dix-sept ou dix-huit¹. Dans la transcription suivante, nous respectons la disposition du document et nous indiquons par les crochets les lettres reconstituées.

1 ὕ]πὸ [τὴν σκέπη
 εὐσπλ[αγγίνιας σου
 καταφε[ύγομεν, ὦ
 Θεοτόκε· τ[ὰς ἡμῶν
 5 ἰκεσίας μὴ πα[ρ-
 είδης ἐμ περιστάσ[ει *ου* περιστάσ[ει
 ἀλλ' ἐκ κινδύνου
 ῥῦσαι ἡμᾶς [·σὺ ἡ
 μόνη [άννη καὶ *ου* σεμνή
 10 ἡ εὐλογ[ημένη.

Ce texte est remarquable à plusieurs égards. Au point de vue liturgique, il confirme ce que l'on savait par ailleurs de la parenté des liturgies byzantine et ambrosienne d'une part, romaine et égyptienne d'autre part. En effet, le texte milanais est en relation étroite avec le texte byzantin dont il ne diffère que par les lignes 6 et 7²; on y trouve deux traits qui ne sont pas dans les deux autres versions :

ὕπὸ τὴν σὴν εὐσπλαγγίαν = sub tuam misericordiam
 et μόνη ἀγνή, μόνη εὐλογημένη = sola casta et benedicta.

D'autre part, le texte romain est de la même famille que le texte copte, témoins la correspondance entre *praesidium* et σκέπη du copte (qui a conservé ici ce mot grec) et les deux finales : *Virgo benedicta* rappelant ὁ (tu) quae sola (es) benedicta.

Mais le plus grand intérêt de cette antienne, c'est qu'elle est certainement la plus ancienne prière à la Sainte Vierge. C'est même une de nos plus anciennes prières liturgiques et un bien touchant écho de l'âge des martyrs.

C'est aussi, sans doute, le plus ancien témoignage de la foi

6. Pour la reconstitution de ce texte, voir P. F. MERCENIER, *L'antienne mariale la plus ancienne*, dans le *Museon*, LII, 1939, pp. 229-233.

7. Ces mots du texte ambrosien sont une contamination manifeste de l'oraison dominicale.

en la puissance médiatrice de Marie, car on lui demande non seulement d'appuyer nos prières auprès du Christ, mais aussi de nous délivrer elle-même des dangers auxquels nous sommes exposés.

Mais, ce qui est le plus important, c'est l'emploi du terme Θεοτόκος, mère de Dieu. L'histoire de ce vocable avant le concile d'Éphèse est difficile¹. On le trouve sous la plume d'auteurs qui se rattachent presque tous à ce que l'on a nommé l'école théologique d'Alexandrie : Origène d'après l'historien Socrate, Eusèbe de Césarée, saint Athanase, saint Cyrille, Didyme l'Aveugle, saint Grégoire de Nazianze, saint Basile, Amphiloque et l'historien Théodoret². Mais notre texte nous prouve que cette appellation n'était pas seulement un terme d'école mais, au sens le plus fort, un texte ecclésiastique consacré par l'usage liturgique. Et est-il téméraire de supposer que c'est précisément dans la liturgie qu'Origène l'aura pris, si, ce qui est probable, il est le premier des écrivains ecclésiastiques à l'avoir employé ?

Il y a plus. Notre antienne est très vraisemblablement d'origine égyptienne et c'est de là qu'elle est partie pour s'imposer à tout le monde catholique. La version représentée par le papyrus de Manchester est primitive, puisqu'elle explique les deux leçons qui constituent ce que l'on pourrait appeler le texte oriental (byzantin-ambrosien) et le texte occidental (égyptien-romain) du *Sub tuum*. Et cela ne jette-t-il pas un jour nouveau sur les origines de la controverse nestorienne ? A cette époque reculée, l'Égypte était peut-être seule à avoir adopté officiellement ce vocable Θεοτόκος. Et en le défendant contre Nestorius avec l'acharnement que l'on sait, saint Cyrille ne combattait pas seulement pour une opinion ou un terme d'école, mais pour une expression et une croyance depuis longtemps consacrées par l'usage liturgique.

Ce serait une nouvelle application de l'adage : *Legem credendi statuat lex supplicandi*.

· P. FEUILLEN MERCENIER,
monastère de Chevetogne.

1. Cfr HEFELE-LECLERCQ, *Histoire des Conciles*, II, 1, p. 243, n. 1 ; et G. BARDY, *l'Histoire de l'Église* de FLICHE et MARTIN, t. IV, p. 170, n. 2.

2. On trouvera les références dans HEFELE-LECLERCQ, *l. c.*